

L'INFORMATION

CONTINUE EXPRESS

apprendre
tout au long de la vie

ZOOM

SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE
D'ÉDUCATION DES ADULTES
ET DE FORMATION CONTINUE

OCTOBRE 2004
n° 4

TÉLÉ-OBJECTIF

Dans ce numéro, nous nous tournons vers le style cinématographique, plus précisément celui du polar. Lisez l'histoire de Kevin et apprenez-en davantage sur la formation en milieu carcéral, une avenue qui contribue à la réinsertion sociale.

Avec le souhait que plusieurs personnes s'ouvrent à de nouveaux horizons, grâce à la formation de base, comme le personnage principal de ce numéro.

L'INFORMATION CONTINUE EXPRESS est maintenant disponible sur le Web, en couleur et en noir et blanc.

Dans le prochain numéro de L'INFORMATION CONTINUE EXPRESS, surveillez le *Gros Plan* sur le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés.

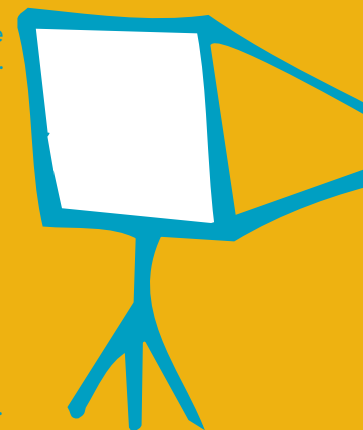
GROS PLAN

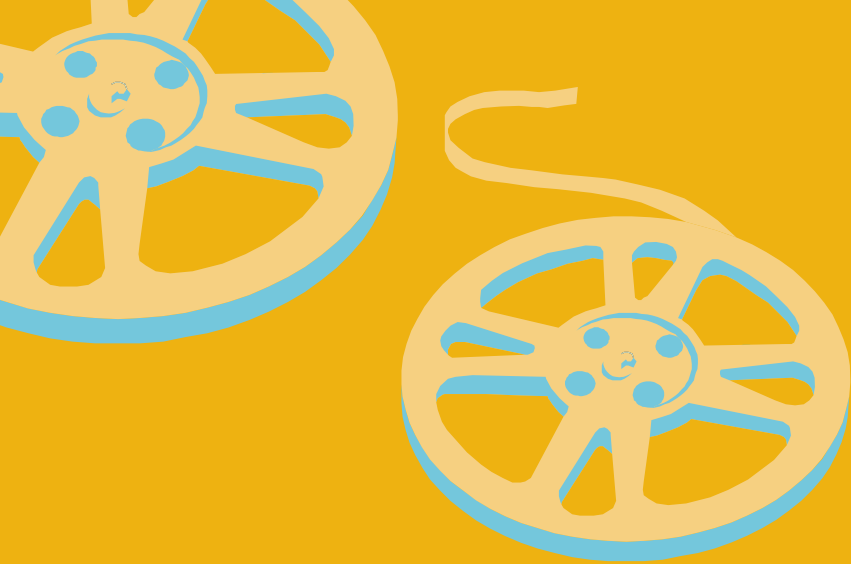
APPRENDRE EN PRISON

C'était une de ces nuits d'automne comme on en connaît tant au Québec. Une nuit sans étoiles où souffle en rafale le vent du nord-ouest... une nuit dont se souviendra longtemps Kevin (nom fictif). C'était en octobre 1992, dans un aéroport clandestin... bruits, cris, cocaïne, serrures qui claquent : vingt ans.

La vie de Kevin bascule. Ses nuits deviennent cauchemars. Encore vingt ans à faire dans sa cellule de cinq pieds par dix pieds, vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. Que faire pour y échapper?

Et puis soudain, de l'espoir, grâce à Patrick, travailleur social au pénitencier. Pourquoi pas l'école?





C'est le déclic, un premier cours réussi, une première attestation, puis son DES, et ensuite son DEC en techniques de travail social grâce au Cégep à distance. C'est la porte de la liberté.

Aujourd'hui, Kevin est travailleur social dans un organisme communautaire et assure la transition entre la nuit (prison) et le jour (liberté) auprès de ses anciens camarades.

Fictif, me direz-vous? Pas tant que ça. Des histoires comme celles-ci, il y en a des milliers. Toute personne qui assiste à la remise des diplômes d'un centre de formation dans un établissement carcéral est en mesure de saisir l'importance de l'expression « Apprendre tout au long de la vie ».

Qui a dit que l'éducation était la clé de la liberté... liberté de penser, liberté d'agir, liberté d'être, liberté de vivre?

Au cours d'une année, au Québec, plus de 8 000 hommes et femmes quittent leurs cellules pour apprendre dans des centres de formation à l'intérieur des murs des pénitenciers, dont certains noms reviennent : Archambault, La Macaza, Sainte-Anne-des-Plaines, Orsainville.

Ce sont les vingt-cinq commissions scolaires où sont situés ces établissements carcéraux qui assurent la formation à ces personnes, de l'alphabétisation jusqu'au diplôme d'études secondaires (DES) ou au diplôme d'études professionnelles (DEP). Le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada consacrent annuellement 14 000 000 \$ en parts égales pour garantir aux personnes détenues l'apprentissage tout au long de la vie.

Deux ententes précisent les conditions de ces apprentissages. L'entente Canada-Québec prévoit le partage des coûts du personnel de sept commissions scolaires afin d'offrir la formation en français et en anglais et de dispenser les cours de base en alphabétisation jusqu'à la réussite du DES ou du DEP dans les douze pénitenciers fédéraux situés au Québec.

L'entente MEQ-MSP, quant à elle, détermine l'aide financière supplémentaire à accorder aux seize commissions scolaires pour que celles-ci puissent offrir des services éducatifs adaptés aux réalités



sécuritaires et physiques dans les dix-huit établissements de détention du Québec.

L'arrivée de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* a non seulement permis de consolider ces activités, mais aussi d'innover dans le domaine.

En effet, à compter de l'automne 2004, un nouveau service sera offert à la clientèle de ces centres spéciaux de formation, soit le service d'accompagnement en milieu scolaire pour les personnes incarcérées (SAMIS) afin d'aider celles-ci à surmonter les embûches qui se trouvent sur la voie de la réinsertion et de la liberté.

Bien qu'une solide formation soit communément reconnue comme un facteur décisif d'insertion sociale, trop peu de personnes détenues ont l'occasion de compléter une formation qualifiante lorsqu'elles sont remises en liberté. Il faut aussi et surtout considérer que certaines caractéristiques propres à cette clientèle viennent sérieusement hypothéquer ses chances de réussite. Par son action, le SAMIS doit amoindrir les embûches entre le milieu carcéral et le monde de l'éducation des adultes en offrant un soutien personnalisé et adapté aux besoins de cette clientèle.

Cette démarche commencera à prendre forme en janvier 2005, à l'intérieur des établissements carcéraux, alors que des intervenants du SAMIS iront rencontrer les personnes détenues désireuses de compléter une formation dans un centre d'éducation des adultes ou de formation professionnelle. Il s'agira alors, en étroite collaboration avec les autorités carcérales, de bien circonscrire leurs besoins de formation et de déterminer les différentes possibilités pour mener à bien ce projet. Là ne s'arrêtera cependant pas l'action du SAMIS. En effet, afin de maximiser les chances de réussite de ces personnes, les intervenants du SAMIS assureront leur suivi lorsqu'elles seront en formation. En bref, ce suivi vise à encourager et à soutenir l'adulte dans sa motivation, tout en favorisant le développement et l'adoption d'attitudes saines et adaptées à sa situation. En bref, le mandat du SAMIS consiste à seconder la personne détenue dans la réussite de son projet de formation en liberté sous conditions.



Dans le prochain bulletin

L'INFORMATION *Express,* surveillez le GROS PLAN

sur le Programme
d'aide à l'éveil à la
lecture et à l'écriture
dans les milieux
défavorisés.



Déjà paru un GROS PLAN sur :

- le Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans (juin 2004, n° 1)
- le Programme famille, école, communauté : réussir ensemble (juin 2004, n° 2)
- des mots et des maux (septembre 2004, n° 3)

Les commissions scolaires qui offrent des services pédagogiques à l'intérieur des pénitenciers fédéraux sont :

la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles
la Commission scolaire de Portneuf
la Commission scolaire du Val-des-Cerfs
la Commission scolaire Pierre-Neveu
la Commission scolaire des Chênes
la Commission scolaire des Samares
la Commission scolaire du Fer.

Les commissions scolaires qui offrent des services pédagogiques à l'intérieur des établissements de détention provinciaux sont :

la Commission scolaire Harricana
la Commission scolaire de l'Estuaire
la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
la Commission scolaire de Montréal
la Commission scolaire René-Lévesque
la Commission scolaire de la Capitale
la Commission scolaire des Phares
la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
la Commission scolaire du Fer
la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
la Commission scolaire Sorel-Tracy
la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
la Commission scolaire du Chemin-du-Roy
la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

■ CONCEPT ET SOUTIEN
RÉDACTIONNEL
■ Andrée Racine (MEQ)

■ RÉDACTION
■ Alain Mercier
(MEQ)

■ GRAPHISME
■ Maxine Jutras
(collaboratrice externe)

■ TRAITEMENT DE TEXTE
■ Annie Lavoie
(collaboratrice externe)

■ LECTURE D'ÉPREUVES
■ Isabelle Lapierre
(MEQ)

■ COORDINATION
DE L'ÉDITION
■ Suzanne Bélanger
(MEQ)
■ Sharon Melanson
(MEQ)

413028-04

L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA FORMATION CONTINUE

Info  Apprendre
1 888 488-3888

L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA FORMATION CONTINUE *Au bout du fil!*

La ligne *Info Apprendre* est un service téléphonique sans frais et confidentiel. Elle offre aide et référence à toutes les personnes qui désirent compléter une formation, allant de la formation de base à l'obtention du diplôme d'études supérieures de niveau collégial ou universitaire.

La ligne *Info Apprendre* dirige les personnes et les entreprises vers des fournisseurs de services répondant aux besoins suivants :

Formation de base ■ Service d'accueil, de référence et d'accompagnement ■ Service de soutien ■ Enseignement collégial ■ Enseignement universitaire ■ Aide financière ■ Développement des compétences de la main-d'œuvre ■ Aide à l'emploi ■ Formation à distance ■ Action communautaire autonome en alphabétisation